

## **LES DECHETS ET LA FAUNE.**

En parcourant les chemins de campagne, force est de constater l'accumulation des déchets de tous types aux abords des sentiers. Outre le caractère très désagréable de ces déchets pour la vue, ils constituent un réel danger l'ensemble de la faune sauvage.

### **Les cordelettes, les fils de plastiques les fils de nylons de pêche.**

Il est fréquent de voir débarquer au centre des animaux débilités par ce type de déchets (spécialement les fils de pêche). Les filins s'emmêlent aux pattes des oiseaux, aux ailes, ou même au bec. Des nœuds se forment et enserrant les chairs; formant des garrots qui nécrosent les pattes, voir coupant carrément les membres.

Les canards et les oies payent un lourd tribut chaque année le long des cours d'eau, mais il est fréquent que d'autres oiseaux comme les merles soient eux aussi touchés.

### **Les sacs plastiques.**

Très larges, très résistants, peu biodégradables; les sacs plastiques de grande surface sont une plaie de la faune sauvage. Ils agissent de 2 façons : soit en entourant les aliments, ils sont ingérés par les oiseaux ou les mammifères de grande taille et ils provoquent des occlusions du tube digestif ; soit en entourant le cou des animaux qui bectent les aliments à l'intérieur, garrottant le cou, étranglant ou étouffant leurs victimes.

### **Les canettes de boissons et les conserves.**

Particulièrement dangereuses, elles provoquent des coupures de bec, de langue ou de visage par les orifices tranchants qu'elles présentent.

### **Les bouteilles de verre.**

Les bouteilles cassées le long des routes peuvent par temps chaud, servir de loupe au soleil pour provoquer de gigantesques incendies capables de tuer de nombreux animaux. L'année 2004 a vu un feu de forêt en région des Haute Fagne suite aux fortes chaleurs.

### **Les dépôts de poubelle et Les dépôts majeurs.**

Avec l'apparition des sacs payants, nous avons tous assistés à une prolifération de sacs plastiques poubelles déversés en dépôts illégaux.

Pour éviter de payer des sommes importantes pour se débarrasser de leurs encombrants, certaines personnes n'hésitent pas à les déverser le long des routes ou des bois. dépôts de briques et de murs, dépôts de pneus ... deviennent monnaie courante.

Certaines régions subissent maintenant l'apparition de décharges illégales de grande envergure.

Les dangers pour la faune sont de plusieurs ordres :

Les déchets alimentaires (contrairement aux déchets de pique niques dont les animaux sont friands) restent très longtemps dans un mauvais état de conservation permettant aux bactéries de proliférer et pouvant rendre les animaux malades. Ses mêmes déchets attirent les rongeurs (rats, souris, ...) vecteur de nombreuses maladies de la faune.

Les gros déchets contiennent de nombreuses zones coupantes et tranchantes de tout type, susceptibles de blesser (verre, ressorts de fauteuils, fils électriques, ...)

Enfin de nombreux déchets toxiques sont souvent présents : bouteilles de lessives, insecticides, sprays aérosols, résidus de garages, ... Lavés par les eaux, ils contaminent les sols aux alentours ainsi que les rivières et les nappes phréatiques.

### **Que pouvez-vous faire?**

#### **1) être au courant des lois.**

Tout dépôt de déchets, quel qu'ils soient est strictement et totalement interdit sur l'ensemble de la région wallonne à quelque endroit que soit, si vous voyez quelqu'un jeter ses déchets; prévenez le gentiment et n'hésitez pas à prévenir un agent des eaux et forêt ou un agent de police si la personne n'accède pas à votre demande.

De même si vous trouvez de gros dépôt de poubelles à certains endroits; prévenez les autorités qui se chargeront de mener une enquête pour retrouver leur propriétaire. En moyenne la première amende pour dépôt illégal moyen est de l'ordre de 150 euros.

#### **2) agissez.**

Reprenez tous vos déchets à chaque pique nique. Pique niquez aux endroits prévus à cet effet, ce sont souvent les plus beaux de la région et ils possèdent toutes les commodités pour vous débarrasser de vos détritrus.

Préférer le papier au plastique, il est biodégradable en moyenne dans les 30 jours. Si la poubelle de la zone de pique nique est détruite avant son ramassage, les détritrus perdus se détruiront ainsi d'eux même.

Mieux! Préférer les boîtes à tartines et les gourdes, vous limiterez ainsi les déchets supplémentaires dans les décharges.

Faite preuve de civisme ; reprenez les quelques canettes et autres détritrus que vous trouverez dans les bois au cours de vos balades pour les mettre dans la poubelle chez vous, ou a défaut déposez les près des grands routes fortement fréquentées si vous désirez ne pas vous encombrer, ils auront ainsi plus de chance d'être récupérés par des agents communaux.

Il est prouvé que les déchets attirent les déchets. Préparez avec les organismes de jeunes de votre région des séances de récupération de déchets dans les bois et campagnes.

Enfin faite pression sur vos autorités communales et régionales pour qu'ils organisent des rondes de police sur les dépôts illicites importants et pour évacuer ses détritrus bien désagréables pour la vue et la faune.